

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 21 mars 2024

Comment se portent les forêts françaises ?

Quel est l'état actuel de la biodiversité des forêts en France ? Quelles sont les pressions qui s'exercent sur elle ? À l'occasion de la journée internationale des forêts, l'Office français de la biodiversité propose un état des lieux de la situation, en lien avec la nouvelle publication thématique sur les forêts de l'Observatoire national de la biodiversité.



Paysage forestier de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de la Petite-Pierre
© Philippe Massit / OFB

Lieu de vie et refuge pour de très nombreuses espèces, les milieux forestiers comptent parmi les écosystèmes terrestres les plus riches en biodiversité.

Appréciables pour leurs valeurs paysagère, patrimoniale ou culturelle, les forêts sont ancrées dans l'imaginaire collectif et ont été façonnées par les activités humaines.

Dès le Néolithique, les pratiques agricoles et pastorales ont entraîné de nombreux défrichements. Cette dynamique s'est intensifiée à partir de l'Antiquité, du fait de l'expansion de la répartition de la population humaine.

Après avoir atteint sa surface **minimum dans les années 1830**, la superficie de la forêt dans l'Hexagone progresse et a doublé depuis le milieu du XIXe siècle.

Cette tendance positive s'explique entre autres par la déprise agricole, par le développement de sources d'énergies alternatives au bois et la mise en œuvre de programmes de reboisements massifs.

Aujourd'hui, les forêts françaises occupent **31 % du territoire hexagonal (2018)** et **84 % en Outre-mer (2020)**. La forêt tropicale guyanaise représente à elle seule 7,5 millions d'hectares, soit **85 % du département**.

Qu'est-ce qu'une forêt ?

Selon la définition officielle de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une forêt est définie comme une étendue d'au moins 5 000 m² et 20 mètres de largeur, avec des arbres pouvant atteindre des hauteurs supérieures à 5 mètres à maturité et un couvert boisé de plus de 10 %. Les terrains boisés dont l'utilisation principale est agricole ou urbaine sont exclus.

En dessous de 5 000 m², on ne parle plus de forêt mais de bosquet.

Même si la forêt gagne désormais chaque année du terrain en France, elle reste soumise à de nombreuses pressions d'origine humaine :

- **L'artificialisation des sols** : entre 1990 et 2018, plus de 40 000 hectares de forêts ont été détruits dans l'Hexagone, pour les besoins de l'urbanisation ou des infrastructures humaines. Sur la même période, 1 400 hectares de feuillus ont été détruits en Outre-mer.
- **Le changement climatique** : l'augmentation et la combinaison des aléas naturels liés au changement climatique sont à l'origine d'une dégradation générale de l'état de santé et de la vitalité des arbres. Une mortalité croissante est déjà constatée et estimée à + 54 % sur la dernière décennie.
- La **pollution lumineuse** : les sources lumineuses artificielles sont nuisibles pour les rythmes biologiques des espèces forestières et affectent la croissance des plantes. En 2020, 85 % du territoire était concerné par des pressions dues à la pollution lumineuse.
- **Les espèces exotiques envahissantes** : transportées accidentellement ou volontairement en dehors de leur aire de répartition naturelle, ces espèces sont susceptibles de nuire à la biodiversité déjà présente en modifiant les équilibres écosystémiques. Il s'agit d'un enjeu particulièrement fort dans les territoires insulaires ultramarins comme en Polynésie française où le *Miconia calvescens* est désormais surnommé « cancer vert » à cause de sa colonisation très rapide des forêts humides de l'île qui menace d'extinction de nombreuses espèces de plantes endémiques.

Dans de nombreux cas, les diverses pressions passées et présentes s'additionnent, formant un cocktail particulièrement préjudiciable aux écosystèmes forestiers et aux espèces qui les habitent.

Si la situation semble alarmante, des signaux encourageants sont tout de même à noter. Malgré des diminutions importantes de certaines populations d'oiseaux dans l'Hexagone, les **effectifs d'oiseaux spécialistes forestiers** sont pratiquement stables (-2 %) au contraire de ceux des milieux urbains et agricoles.

De plus, le volume des **bois morts et des très gros arbres en forêt**, éléments essentiels à l'existence de certaines espèces forestières, a augmenté de 7 % en moyenne entre les périodes 2008-2012 et 2013-2017. Enfin, la présence régulière des **grands prédateurs** (ours brun, loup, lynx), qui participent à l'équilibre écosystémique des forêts, est à la hausse dans l'Hexagone : la couverture du territoire par au moins un grand prédateur est passée de 2 % en 2001 à près de 9 % en 2020.

Une synthèse sur l'état de la biodiversité des forêts françaises

Ces chiffres et éléments de contexte sont issus de « La biodiversité des forêts françaises » publié par l'Observatoire national de la biodiversité.

Ce document de 12 pages est agrémenté de nombreuses infographies, cartes et vignettes pédagogiques, pour tout comprendre sur l'état des forêts françaises.

> [Consultez la publication](#)

L'Observatoire national de la biodiversité (ONB)

L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) est un réseau de contributeurs piloté par l'Office français de la biodiversité (OFB). À partir des données disponibles, l'ONB conçoit et diffuse des indicateurs apportant un éclairage sur les grandes questions relatives à la biodiversité en France. Issues d'une démarche scientifique rigoureuse, transparente, les publications de l'ONB sont mises à disposition des citoyens, des journalistes, des élus, des scientifiques, des gestionnaires d'espaces naturels.

L'Observatoire est structuré en différents groupes de travail coordonnés par un comité éditorial, qui rassemble sphère de l'État, monde de la recherche, associations et professionnels de la biodiversité. Ce comité éditorial est copiloté par l'OFB et le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Aujourd'hui, près de 115 indicateurs sont en ligne sur le [portail naturefrance](https://portail.naturefrance.fr).

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

<https://www.ofb.gouv.fr/>

Contacts presse

Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr